cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annick Vallières
https://www.cadre21.org/membres/1abf8cae8cefba441ff48c84

Date d'obtention : 2022-03-29 13:54:38

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est un protocole rigoureux et simple qui nous permet d'éviter le plus d'impact possible sur les jeunes.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes interventions seront mieux dirigées, bien encadrées.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

J'accompagne individuellement témoins, victimes. Aucun regards sur les images. Je ne questionne pas l'instigateur pour ne pas entraver à la rencontre des policiers.